

Végétaliser un bout de terrain

L'envie de s'approprier un bout de terrain vous tente ?

Voici quelques conseils pour faciliter la mise en œuvre et ne rien oublier.

1 – Faire l'état des lieux :

Il est important de faire l'inventaire des principaux éléments existants. Cette première étape est nécessaire car elle conditionne l'aménagement final.

Inscrivez sur un carnet tout ce que vous voyez et même ce qui n'est pas visible :

- le terrain : sa forme, son exposition, la nature du sol.
- Les équipements et installations fixes : l'emplacement d'une maison, un trottoir, l'entrée, les allées, le garage, les haies, clôtures et murs.
- Les éléments du décor : bassin, pergola, statue, ...
- Les végétaux : taille et forme.
- L'environnement : les poteaux et lignes électriques, le voisinage.

2 – Dessiner le plan ou croquis :

Afin d'utiliser au mieux la surface disponible, il est souhaitable de réaliser un plan soigneusement établi mais ce n'est pas pour autant qu'il faille avoir un talent de dessinateur ! Une feuille de papier, un compas, des crayons de couleurs et une règle sont les seuls outils indispensables. L'échelle du plan sera de 1 cm pour 1 mètre par exemple. Avant de dessiner votre plan il est bon de connaître les dimensions des végétaux à l'âge adulte et le bon voisinage des différentes espèces choisies.

3 – Choix des matériaux :

Choisissez vos matériaux en fonction de l'esprit général que vous souhaitez donner à votre espace tout en créant une certaine unité avec ceux déjà en place.

4 – Choix des plantes :

Choisissez vos plantes en fonction des espèces indigènes celles-ci demandent moins de travail car elles poussent naturellement ou font partie du même degré de résistance à notre climat local. Favorisez les végétaux repris sur la liste des plantes mellifères afin d'augmenter le nombre de m² disponibles pour la faune locale.